

10^e dimanche après la Trinité
8 août 2010
Romains 9,1-8.14-16
Enno STROBEL

1. Traduction

1 Je dis la vérité en Christ; je ne mens point, ma conscience me rendant témoignage par l'Esprit Saint,
2 que j'ai une grande tristesse et une douleur continuelle dans mon cœur;
3 car moi-même j'ai souhaité d'être maudit par le Christ, pour mes frères, mes parents selon la chair,
4 qui sont Israélites, auxquels sont l'adoption, et la gloire, et l'alliance, et le don de la loi, et le service, et la promesse;
5 auxquels sont les pères, et desquels, selon la chair, est issu le Christ, qui est sur toutes choses Dieu béni éternellement. Amen!
6 Ce n'est pas cependant comme si la parole de Dieu avait été sans effet, car tous ceux qui sont issus d'Israël ne sont pas Israël ;
7 ni sont tous de la semence d'Abraham des enfants; mais «en Isaac te sera appelée une semence»;
8 à savoir, les enfants de la chair ne sont pas de la même manière enfants de Dieu; mais les enfants de la promesse sont comptés parmi la semence.
14 Que dirons-nous donc? Y a-t-il de l'injustice en Dieu? Qu'ainsi n'advienne!
15 Car il dit à Moïse: «Je ferai miséricorde à celui à qui je fais miséricorde, et j'aurai compassion de qui j'ai compassion».
16 Ainsi donc ce n'est pas de celui qui veut, ni de celui qui court, mais du Dieu miséricordieux.

2. Réflexions préliminaires

Le dixième dimanche après la Trinité, portant le titre « Le Seigneur et son peuple », est consacré à Israël.

Nombreux sont ceux qui en profitent pour profiler leur estime, respectivement leur critique à l'égard de l'état d'Israël actuel, la situation au Proche-Orient, la situation des palestiniens etc. Or, ce n'est pas là le sujet, et notre péricope nous le met bien en évidence.

Il ne convient pas plus de revenir tous les ans de nouveau au souvenir de la shoah. Il y a d'autres dates qui s'y prêtent mieux, comme p.ex. le 8 mai ou le 27 janvier (jour de la libération d'Auschwitz).

Notre texte nous livre une définition intéressante de ce qu'est Israël aux yeux d'un judéo-chrétien marquant comme l'apôtre Paul : non un peuple génétique qui s'identifierait par la consanguinité, mais la communauté de celles et ceux se réunissant dans, s'identifiant par un certain esprit, qui est en l'occurrence la croyance en ce Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, croyance se basant sur l'alliance conçue et réalisée entre Dieu (par grâce et non par mérite ni par droit hérité !) et son peuple.

Tout comme le peuple français moderne ne se définit plus par des individus de pure race gauloise (« Nos ancêtres, les Gaulois... »), mais par des Shouraki, Güzil, Sarkozy ou Muller, qui, ensemble avec les Dupont, se réunissent dans l'esprit républicain, adorant la langue de Voltaire et estimant tout l'héritage culturel, historique, social et politique de la nation.

Dans la suite, une réflexion plus approfondie d'une des racines d'un antisémitisme latent dans le monde chrétien (notamment intégriste), la mort de Jésus présumée être provoquée par « les juifs », pourrait être intéressante, et notre texte livrerait des arguments :

du fait qu'il s'oppose à une définition génétique du peuple d'Israël, et, logiquement aussi à une faute héréditaire, une sorte de péché éternisé de génération en génération. Donc, un jugement collectif et héréditaire est exclu.

D'un autre côté, nous situant dans « l'esprit » du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui, pour nous, est en même temps le père du Christ, nous, chrétiens, devons nous compter parmi ce peuple élu, parmi celles et ceux vivant sous les conditions de l'alliance et de la promesse de Dieu. En dernière conséquence nous sommes tous juifs, comme le fondateur de notre religion, Jésus de Nazareth, appelé, reconnu être le Christ.

Dans cette logique, et dans ce sens paulinien, prenant une attitude antisémite, nous nous agresserions nous-mêmes et nous nous exclurions proprement de l'alliance et de la promesse de Dieu, nous rejeterions notre propre élection. Quelle idée paradoxale et surréaliste !

3. Contexte et composition de la péricope

La péricope s'inscrit dans la partie systématique de l'épître aux Romains (ch. 1-11), à l'intérieur de laquelle est traitée particulièrement l'attitude du peuple d'Israël et la fidélité de Dieu à son égard (ch. 9-11) :

Israël n'est ni dépouillé des promesses de Dieu données à ses ancêtres, ni confonde-t-il la fidélité de Dieu par son « endurcissement » (11,25), car nul ne peut s'auto-désigner enfant de Dieu. C'est Dieu même qui désigne dans et par sa grâce et qui constitue/élit ainsi son peuple.

On peut supposer, que la réaction de Paul s'inscrit aussi dans le conflit récurrent entre judéo- et pagano-chrétiens :

-Faut-il d'abord être juif pour devenir chrétien ? (voir la question de la loi et de la circoncision ch.2 « *Le juif, ce n'est pas celui qui en a les apparences ; et la circoncision, ce n'est pas celle qui est apparente dans la chair. Mais le juif, c'est celui qui l'est intérieurement ; et la circoncision, c'est celle du cœur, selon l'esprit et non selon la lettre. La louange de ce juif ne vient pas des hommes, mais de Dieu.* » (2,28s.), aboutissant au grand discours sur la justification par la foi (3,21ss.)

-Est-ce que les anciens païens ne sont pas plus purs, parce qu'ils ne sont pas souillés des péchés relatifs à la loi ?

C'est dans ce contexte aussi que l'apôtre insiste sur sa filiation.

La péricope est composée de 4 parties :

1. vs 1-3 Tristesse de l'apôtre à cause de l'opposition (endurcissement) du peuple d'Israël contre le Christ
2. vs 4-5 Israël reste le peuple élu de Dieu
3. vs 6-8 Lien de filiation non par la chair mais par « alliance », promesse de Dieu
4. vs 14-16 Dieu, dans son action, n'est pas injuste, mais clément

4. Commentaire des passages

vs 1-3 : L'apôtre exprime sa détresse profonde à cause de l'endurcissement d'Israël, qui refuse, à première vue en tant que peuple, de reconnaître la messianité de Jésus.

Ce refus pose deux problèmes majeurs :

1. La relation entre Dieu et son peuple est mise en cause et avec elle, la fiabilité, voire la puissance de Dieu.

Un Dieu déchiré entre l'élection de son messie et celle de son peuple est inimaginable. Puisque, pour l'apôtre, la messianité de Jésus est sûre et indiscutable, par conséquent, le peuple d'Israël serait privé de son élection. L'alliance jurée éternelle serait rompue, la promesse éternelle retirée, ce qui provoquerait un doute relatif à la crédibilité même de Dieu ou alors de sa maîtrise de l'histoire du peuple. Or, douter de l'honnêteté de Dieu est de l'ordre du péché. Israël en tant que peuple, dont Paul, serait collectivement dans le péché.

La détresse de l'apôtre face à ce fait est tellement grande, qu'il souhaiterait servir de « bouc émissaire » pour son peuple, être maudit par Christ pour et à la place d'Israël, alors que c'est lui le premier à affirmer avec toute sa vie la foi en ce Fils de Dieu.

2. L'apôtre souligne son appartenance à Israël. Son cheminement du persécuteur au premier des proclamateurs de l'Évangile n'y change rien. Bien au contraire : Justement parce qu'il confesse le Christ, il se révèle être parmi les élus, donc être juif et selon la chair et dans l'esprit. Ce lien ne peut être rompu. Pas plus qu'à Dieu, on ne peut lui demander de choisir entre Israël et le Christ - un dilemme résultant de l'endurcissement humain et non de la réalité divine, dont il faut se libérer, dont il est libéré, comme on va voir par la suite.

vs 4-5 : Israël est et restera le peuple élu de Dieu.

Ici sont nommés tous les insignes de son élection à partir de l'histoire de Dieu avec son peuple : l'adoption (υιοθεσια < υιος= fils → adoption en tant que fils/enfant, reconnaissance de l'état d'enfant, pour ne pas dire de sa paternité), la gloire (δοξα, terme utilisé pour la gloire de Dieu), l'alliance (διαθηκη=ברית ← Gn 17,7 Abraham : « J'établirai mon alliance avec toi et ta descendance après toi, dans toutes leurs générations : ce sera une alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de tes descendants après toi. » ; Ex 24,7s. Moïse : livre de l'alliance, sang de l'alliance), le don de la loi (νομοθεσια=législation), le service (λατρηια=service cultuel, culte) et la promesse (επαγγελια → Ex 19,6 « Vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte. » Il est héritier des pères, de la même filiation que le Christ, dans le même lien de filiation que le Christ. Donc, le Christ et le peuple juif sont inséparables.

vs 6-8 : Si les insignes nommés ci-dessus ont une qualité légale, oui, charnelle, la vraie parenté réside dans l'esprit et le don de la promesse par Dieu, qui, pour l'apôtre, a là une qualité idéale et spirituelle supérieure à tout ce qui a été dit antérieurement. Cette qualité est apportée et scellée par le Christ.

Dieu ne s'est pas trompé en son peuple, et ne l'a désavoué. L'endurcissement provient d'une fausse interprétation charnelle du lien de filiation. L'apôtre prend pour preuve le fait que Dieu ait choisi Isaac comme héritier mâle (citation de Gn 21,12) et non Ismaël, le premier fils d'Abram, qu'il eut avec la servante égyptienne de Saraï, parce que cette dernière ne put avoir des enfants. L'alliance portuse survient après cette naissance de l'aîné (Gn 17,7). Abram reçoit un nouveau nom et Dieu réalise avec lui ce qui, physiquement, était impossible avant. Le choix de Dieu pour son peuple se situe donc au-delà des données physiques, charnelles, traditionnelles et légales.

La filiation divine n'est donc pas génétique, comme dans un régime monarchiste, mais plutôt « républicaine », savoir soumise à l'élection par le souverain.

Cette argumentation est développée dans les versets 9-13, notamment avec l'exemple de l'élection de Jacob à la place d'Ésaü. Bien que difficilement compréhensible (dans le cas de Jacob et d'Ésaü on pourrait aussi parler d'injustice !), la liberté de Dieu est totale et éternelle et mène à bien.

vs 14-16 : Cette conclusion : Dieu, dans ses choix, n'est pas injuste, mais sage et clément, se lit à l'horizon de la théologie paulinienne de la justification par la foi en Jésus-Christ, qui est exposée avant (ch. 3-8). Le reproche fait au « Dieu des chrétiens », d'avoir dérogé à sa propre règle, est démenti.

Dieu, dans ses choix, est libre par excellence. On trouve une articulation exemplaire de cette liberté dans les révélations données à Moïse au Sinaï (citation d'Ex 33,19), qui fait allusion à sa présentation dans Ex 3,14 (אהיה אשר אהיה).

L'élection de son peuple par Dieu ne s'appuie pas sur l'être, ses capacités, sa volonté et ses prédispositions génétiques, mais sur sa grâce et sa miséricorde seule, qui est établie en la vie, la mort et la résurrection du Christ.

5. Une trame possible pour la prédication

A. Qui est le chouchou de papa ?

Les juifs : son peuple élu ? Les adeptes de son Fils, les chrétiens ? Les musulmans, puisqu'il leur a dicté le Coran ?

Parfois, ces trois se comportent comme des frères jaloux, jusqu'à se faire mal.

B. « T'es de quel côté !? » demandent-ils à l'apôtre Paul du sein de la communauté de Rome. « Il faut savoir choisir, se positionner ! ». Il ne peut dans toute situation être un juif pour les juifs et un païen pour les païens. « Je suis juif ! » répond t-il. Il en est fier et triste à la fois.

C. La tristesse de l'apôtre : Par leur rejet du Christ, le peuple d'Israël a l'air de se mettre hors jeu. « Dieu est de quel côté !? » demandent-ils. Il ne peut tenir sa promesse à son peuple et à son fils à la fois. Soit, son peuple n'est pas son vrai peuple, soit son fils n'est pas son vrai fils. Dieu, serait-il incohérent, infi-

dèle, voire malhonnête, parce qu'il rompt l'alliance jurée éternelle avec son peuple en faveur de son fils ?

Paul, juif de cœur, « chrétien » d'esprit sent la déchirure ; il est profondément attristé de ce que sa famille désavoue Dieu par leur attitude, par leur endurcissement. Il aimerait les aider à s'en sortir jusqu'à souffrir à leur place. Il s'identifie et avec Israël et avec le Christ.

D. Israël, c'est qui ? Le peuple élu tenant tous les insignes d'enfants de Dieu : l'adoption, la gloire, l'alliance, la législation, le culte, la promesse, l'histoire (les pères) <exposer la signification des différents termes> -et : le Christ.

E. Pourtant, on n'est pas juif par naissance seulement, par conversion, par la loi, mais par élection. Ce n'est pas l'homme qui choisit d'être israélite ou qui le serait d'office. C'est Dieu seul qui choisit : ex. Ismaël/Isaac, Ésaü/Jacob. Il faut distinguer entre « enfants de la chair » et « enfants de Dieu. »

F. Le choix de Dieu, de prime abord, pourrait sembler injuste. Or, choisir par grâce, n'est pas injuste. Il suit une autre logique, insolite pour l'homme, dont la justice dépend essentiellement du mérite. Dieu, sans regarder les capacités ou origines des uns des autres, choisit selon la foi en Christ, qui n'est pas exclue - bien au contraire !- pour les héritiers de l'alliance selon la chair. Dans la vision paulinienne, toutes celles et tous ceux qui croient en Christ sont justifiés par la foi, et c'est Dieu qui justifie leur lien de filiation d'enfants de Dieu.

6. Lectures et chants

AT : Jér 31,31-34

NT : Jn 4,19-24

ALL 23/09	ARC 568	Seigneur, dirige et sanctifie
ALL 36/35	ARC 550	Sur les routes de l'alliance
ALL 41/21	ARC 263	Que toute la terre acclame ton nom